

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie du 11 novembre à Villenave d'Ornon

À Villenave d'Ornon, la cérémonie du 105^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 se déroulera le samedi 11 novembre, à partir de 10 h 30.

En la mémoire des combattants et victimes de la première guerre mondiale, l'Armistice signé entre les Alliés et l'Allemagne est commémoré chaque année le 11 novembre. À Villenave d'Ornon, la cérémonie de commémoration aura lieu le samedi 11 novembre, dans la matinée.

Un rassemblement sera prévu à 10 h 30 au Monument aux Morts du Bourg pour un départ en bus qui assurera l'ensemble des déplacements vers les différents monuments de la commune. Une gerbe sera déposée à 10 h 45 à l'ossuaire du cimetière Saint-Bris, une autre à 11 h à la stèle située à Saint-Delphin, une troisième à 11 h 15 au Monument aux Morts de l'Hôtel de Ville et une dernière à 11 h 30 aux Monuments aux Morts du Bourg.

Pour l'occasion, la Ville recevra la section Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Madère. L'hymne national sera interprété par les élèves de l'école Jules-Ferry. Les autres sonorités seront interprétées par l'Orchestre philharmonique de Villenave d'Ornon.

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi au gymnase du Bourg.

Infos pratiques : Service protocole – 05 56 75 75 06

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenedornon.fr - 05 56 75 69 39